

République Française

Département du Doubs

Arrondissement de
Besançon

Canton de Saint-Vit

N° 2022/16/09/11

Date de convocation :

12/09/2022

Objet de la délibération :

ZAE : Échanges de
terrains

Nota – Le Maire certifie

- que le compte rendu de
cette délibération a été
affiché à la mairie
d'Epeugney le

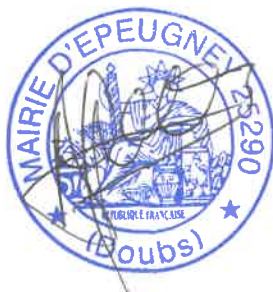
23/09/2022

que la convocation du
Conseil Municipal avait été
faite le

12/09/2022

- que le nombre des
membres en exercice est de
13.

Le Maire



**Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal de la Commune d'Epeugney
Séance du 16 septembre 2022**

L'an deux mille vingt deux

Le seize septembre à vingt heures et trente minutes,

Le Conseil Municipal de la commune d'Epeugney s'est réuni
en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances après
convocation légale, sous la présidence de M. Guillaume
AYMONIN, Maire,

Présents : Guillaume AYMONIN – Sonia DESTAING –
Guillaume CRETIN – Romuald TAUVERON – William
RUSTERHOLTZ – David MARTIN – Jean-Michel CLEMENT –
Gwénaél LE GALLO

Absents excusés : Mégane GAUTHIER – Nicolas DEAU –
Stéphane LOGUIOT – Éric CLEMENT – David MARTIN

Absent non excusé : John WETZEL

Procuration : Mégane GAUTHIER à Romuald TAUVERON
Nicolas DEAU à Gwénaél LE GALLO
Stéphane LOGUIOT à Guillaume CRETIN
Éric CLEMENT à Sonia DESTAING

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code
des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris
dans le Conseil, Romuald TAUVERON ayant obtenu la
majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions
qu'il a acceptées.

Mr le Maire a déclaré la séance ouverte.

Mr le Maire expose que le Géomètre-Expert Benoît
DEROCHE est venu borner et diviser les terrains entre la
commune d'Epeugney, M. et Mme CLEMENT Robert et M.
CLEMENT Didier. Il s'agit d'un échange de terrains.

M. et Mme CLEMENT Robert et M. CLEMENT Didier ont
accepté la proposition du Géomètre.

Afin de finaliser ces échanges, le Conseil Municipal est
amené à se prononcer sur ce bornage.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité
des membres présents et représentés accepte l'échange de
terrains et donne tous pouvoirs au Maire pour signer les
documents afférents à cette affaire.

Fait et délibéré les jour, mois, an que dessus.
Pour extrait conforme.

Le Maire,
Guillaume AYMONIN

Le secrétaire,
Romuald TAUVERON